



---

## Recommandations du CSH concernant le plan d'urgence nucléaire

N° CSH : 7715

---

Durant la séance du 11 janvier 2002 dont le compte-rendu en ce qui concerne ce point fut approuvé pendant la même séance et valorisé le 14 décembre 2003, le Conseil Supérieur d'Hygiène (section 5) a émis les recommandations suivantes :

Cinq aspects prioritaires ont été identifiés en ce qui concerne les améliorations à apporter au fonctionnement des plans d'urgence nucléaire, qui font l'objet d'une évaluation individuelle.

### 1. Développement de systèmes cartographiques comme outils à la décision

L'utilisation du GIS est prévue dans le plan d'urgence et l'outil est disponible au centre de crise (CGCCR). Toutefois, un bon outil cartographique doit, pour être performant en cas de rejets radioactif, pouvoir disposer rapidement de mesures nombreuses. C'est pourquoi la mise en œuvre de moyens de mesure hélicoptérés et un couplage en temps réel des coordonnées et des valeurs de mesure est essentiel. Dans la situation actuelle la mise à disposition d'hélicoptères par l'armée est prévue, mais avec un préavis de 24 à 48h, ce qui est bien trop long en situation de crise. Il est indispensable de pouvoir raccourcir ce délai pour être opérationnel dans les heures qui suivent un rejet.

Des systèmes de détection à embarquer devraient être disponibles en 'stand-by', l'un à l'IRE et un second au SCK•CEN. En dehors d'un accident nucléaire et pour maintenir l'expertise et le savoir-faire des opérateurs et des pilotes, ces systèmes pourraient être utilisés pour réaliser une cartographie complète du territoire (Zéro radiologique), pour cartographier les sites contaminés par des radionucléides d'origine naturelle (NORM's) ou encore pour la recherche de sources ou de matière fissile égarées ou volées. Il est à noter que la France s'est équipée de six unités de mesure hélicoptérées.

### 2. Production d'un 'vade-mecum' et de fiches 'réflexe'

La production d'un 'vade-mecum' destiné aux experts impliqués dans le plan d'urgence et rassemblant sur une série de fiches 'réflexe' des données et paramètres permettant des estimations rapides d'ordre de grandeur des niveaux d'irradiation, de contamination et de risque est une action relativement peu coûteuse. Ce type de matériel devrait permettre en situation de crise à la première personne arrivée au centre de crise d'être directement opérationnelle même dans des domaines qui ne sont pas directement de son expertise et de justifier ses décisions *a posteriori*.

Pour préparer ce *vade-mecum* et le recueil de fiches 'réflexe', il serait utile de s'inspirer du document 'Risque nucléaire et agriculture [1992]', de la publication du Boerenbond 'Radioactieve besmetting in landbouw – wenken voor een doelmatige beveiliging [1988]' et de celle de l'IPSN 'Agriculture, Environnement et Nucléaire : comment réagir en cas d'accident [1994]' .

Cet exercice pourrait être réalisé dans le cadre des conventions passées avec AVN, l'IRE et le SCK•CEN qui attendent la signature du Ministre Duquesne, avec l'éventuel concours des Universités.

### 3. Inventorisation des contre-mesures agricoles

Une revue de la littérature des contre-mesures agricoles applicables en Belgique avec, dans la mesure du possible une évaluation de leur coût, de leur degré d'applicabilité, de leur efficacité et de leurs effets négatifs potentiels pourrait faire l'objet d'une synthèse à présenter dans le *vade-mecum* et/ou de fiches

'réflexe' discutés au point précédent. Cette information serait utile à CELEVAL et CORECO dans le choix des contre-mesures en meilleure connaissance de cause.

#### 4. Acquisition de données radioécologiques fiables et représentatives

L'acquisition de données fiables relatives à l'interception du dépôt par les végétaux, première étape de la contamination des produits alimentaires, est nécessaire pour évaluer la contamination directe de l'herbe, des légumes et des plantes de grande culture et orienter le choix des contre-mesures et des recommandations à la population. La première étape consisterait en une revue de la littérature, suivie de l'identification des lacunes.

En outre, des données spécifiques correspondant aux divers types de sol et d'environnement autour de nos centrales, tant en ce qui concerne le transfert de la radioactivité que l'efficacité de contre-mesures applicables, permettraient une meilleure estimation des risques, avant et après intervention. Ce point faisait déjà partie des recommandations du document 'Risque nucléaire et agriculture [1992]' et des conclusions du GTR en 1997-1998.

#### 5. Prise en considération de la gestion de la crise à moyen et plus long terme

Les conséquences d'un rejet radioactif pouvant avoir des conséquences au-delà de 48h et les décisions prises dans la phase d'urgence pouvant avoir des répercussions sur la gestion de la crise à plus longue échéance, la prise en considération du moyen et plus long terme dès la phase d'urgence semble s'imposer de lui-même. C'est dans ce contexte que les recommandations reprises au point 3 prennent tout leur sens.

*Il est indiqué de tenir compte des exigences actuelles sur le plan de la communication, de la transparence, de la crédibilité des experts et de l'acceptabilité. Le CSH propose une interaction avec la population afin d'étudier les mesures proposées par le biais de recherches sociales et scientifiques.*

#### **Adresse :**

**Conseil supérieur d'Hygiène  
Esplanade 1201  
Rue Montagne de l'Oratoire 20/3  
1010 Bruxelles**

**Téléphone : 02 – 214 42 45/46  
Fax: 02 – 214 43 13**

**Email: [Guy.Devleeschouwer@health.fgov.be](mailto:Guy.Devleeschouwer@health.fgov.be)**

